



ركتورات chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue, les
 diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demandes de Reprise des études et Réorientations et DEUA

21 DEC. 2021

Liste des étudiants de la *faculté Sciences Biologiques et Agronomiques*:

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis
1	OULDMAMMAR	DAYA	Reprise des études	Favorable
2	DJEBRANI	DYHIA	Reprise des études	Favorable
3	AIT HABRICHE	SYCILIA	Reprise des études	Favorable
4	SAIDI	MOURAD	Reprise des études	Favorable
5	NAIT OUSLIMANE	BELAID	Transfert	Favorable
6	BESSEGHIR	THINHINANE	Réorientatin vers snv	Favorable
7	BENAMANE	HADJER	Réorientatin vers snv	Favorable
8	BERCHICHE	YANIS	Réorientatin vers snv	Favorable
9	IDIRI	MED AMEZIANE	DEUA	Favorable
10	HADDADI	SAFIRA	DEUA	Favorable

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demandes d'inscription aux études de Master

Liste des étudiants de la **faculté Sciences Biologiques et Agronomiques:** 21 DEC. 2021

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis
1	NECILI	MENANA	M1 Agroalimentaire et contrôle de Qualité	Favorable
2	GUELLAL	SORAYA NASSIMA	M1 Agroalimentaire et contrôle de Qualité	Favorable
3	DIDI	MASSINISSA	M1 Agroalimentaire et contrôle de Qualité	Favorable
4	SAADA	MEROUANE	M1 Production Animale	Favorable
5	AIT FERHAT	FATIMA	M1 Production Animale	Favorable
6	FEKIR	NAOUAL	M1 Protection des forêts	Favorable
7	MAZA	TAHAR	M1 Production végétale	Favorable
8	KERROUCHE	MED ETTAHIR	M2 Production végétale	Favorable
9	SEBKI	MAHDI	M2 Production végétale	Favorable
10	TAIB	ZOHRA	M2 Production végétale	Favorable
11	BOUDHAR	SOUMIA	M1 Sciences du Sol	Favorable
12	IHDENE	SOFIANE	M1 Sciences du Sol	Favorable
13	TABET	NADIA	M1 Ecologie Forestière	Favorable
14	OULKADI	TAHAR	M1 Production et nutrition animale	Favorable
15	SI TAYEB	SID ALI	M1 Production et nutrition animale	Favorable
16	HALIT	MASSILIA	M1 Production et nutrition animale	Favorable
17	MEZEGHRANE	KARIM	M1 Production et nutrition animale	Favorable
18	YOUSFI	AMINE	M1 Parasitologie	Favorable
19	TEKLAL	ABDERRAZAK	M1 Ecologie Animale	Favorable
20	DJEMAI	AISSA	M1 Biochimie appliquée	Favorable
21	CHABANE	LOUIZA	M1 Biochimie appliquée	Favorable
22	TERHA	ZOHRA	M1 Microbiologie appliquée	Favorable
23	AKHMOUM	NADIA	M1 Microbiologie appliquée	Favorable
24	SELMANI	KAHINA	M1 Microbiologie appliquée	Favorable
25	MERAZGA	RAOUYA	M1 Microbiologie appliquée	Favorable
26	OMMAD	YOUCEF	M1 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
27	SEHAD	LILIA	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
28	MAGHRICI	AGHILAS	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
29	AGUERSSIF	LATIFA	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
30	RABAHI	ALI	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
31	HARBI	KATIA	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
32	BOUKAIS	ABDELHAMID	M2 Biologie et Physiologie de la Reproduction	Favorable
33	BELKACEMI	DJAMEL	M1 Eau et environnement	Favorable
34	MAHAMADOU	IBRAHIM OUSMANI	M1 Eau et environnement	Defavorable
35	SAIB	MOURAD	M1 Production et nutrition animale	Manque copie de diplôme

**Procès-verbal de l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique
 établissement et hors établissement, anciens LMD établissement et hors établissement et
 nouveaux LMD hors établissement pour leur orientation vers le Master Agroalimentaire
 et Contrôle de Qualité**

- Année universitaire 2021-2022 -

Ordre du jour : Orientation des étudiants issus du système classique établissement et hors établissement, anciens LMD établissement et hors établissement et nouveaux LMD hors établissement vers le Master Agroalimentaire et Contrôle de Qualité. (Dossiers envoyés en ligne et autres)

L'an deux mille vingt et un et le dimanche 31 octobre (31/10/2021), la responsable du Master Agroalimentaire et Contrôle de Qualité a procédé à l'étude des dossiers des étudiants issus des systèmes cités en objet pour les orienter vers la formation Master AACQ.

Les résultats de l'étude des dossiers :

- Le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 25 à 30
 - Le nombre d'étudiants issus de la licence TACQ et orientés vers le master AACQ : pas encore établis
 - Le nombre de places réservées aux étudiants externes issus du système classique ou autre : 20 % du quota préalablement fixé
 - le nombre de demandes d'étudiants reçues pour l'étude : 05
- Après étude des dossiers et vérification des diplômes, les décisions sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Note du cursus*	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention Du diplôme + Université	Observation
1	Necili	Menana	06/02/1987 Sétif	13,68	Ingénieur d'état en Agronomie Technologie alimentaire	2010 ENSA Alger	Retenue en M2
2	Guellal	Soraya Nacima	30/09/1980 Tizi Ouzou	11,18	DES En Biochimie	2005 Biochimie Université Mouloud Mammeri T.O	Retenue en M1
3	Didi	Massinisa	27/01/1996 Larbaa Nath Irathen	11,36	Docteur vétérinaire	2020 Université de Blida	Retenue en M1

4	Houari	Malika	04/0/1994 Draâ El Mizane	/	Professeur d'enseignement secondaire	2018 ENS KOUBA	Non retenue Diplôme PES
5	Nacer Bey	Youcef	01/10/1980 Draa El Mizan	/	Ingénieur en Biologie	2011 Université de Bejaia	Non retenu Manque les relevés de notes

* Note du cursus = Moyenne des notes EMD des 4 premières années (le système classique)

Mme Guellal Soraya Nacirna doit refaire sa demande et préciser le master demandé

La responsable du Master : Mme Benmalleme Remane Y.

Classement des ingénieurs et vétérinaires (système classique) ayant postulé pour une inscription en Master : Production animale

En Master : Production animale, on ne prend pas des étudiants en M2 à cause des équivalences de modules

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	moyenne	observation
<u>Saada Merouane</u>	<u>12,38</u>	<u>11,45</u>	<u>13,61</u>	<u>13,62</u>	<u>14,21</u>	<u>13,05</u>	<u>ADMIS</u>
<u>ABED Amar</u>	<u>7,34</u>	<u>7,61</u>	<u>11,5</u>	<u>8,30</u>	<u>9,68</u>	<u>8,88</u>	<u>A doublé la 2^e année</u>
<u>Zergane Mississa</u>							<u>Pas de relevé de notes</u>
<u>Zamoum Karima</u>							<u>Pas de relevé de notes</u>
<u>Chertouha Lilia</u>	<u>10,79</u>	<u>11,11</u>	<u>9,31</u>	<u>10,08</u>	<u>8,70</u>	<u>10</u>	<u>A doublé la 3^e année</u>
<u>Ait Ferhat Fatima</u>	<u>11,91</u>	<u>10,33</u>	<u>11,70</u>	<u>11,33</u>	<u>12,21</u>	<u>11,50</u>	<u>ADMIS</u>
<u>Tata Nacera</u>							<u>Pas de relevé de notes à demandé inscription en M2</u>
<u>Tatrount Mohamed</u>							<u>Pas de relevé de notes</u>
<u>Benzara Meriem</u>	<u>11,17</u>	<u>11,94</u>	<u>10,07</u>	<u>11,39</u>	<u>12,81</u>	<u>11,48</u>	<u>Demande inscription en M2</u>

Au vu des résultats soulignés, l'étudiant Saada Merouane est admis, en Master 1 de Production animale

Handwritten notes:
 Au vu des résultats soulignés, l'étudiant Saada Merouane est admis, en Master 1 de Production animale
 Ait Ferhat Fatima
 Admis en M2
 Annuel

R. AMRANE

Signature of R. Amrane

Official stamps and handwritten notes:
 Université Mohammed VI
 Faculté des Sciences
 Département de Production Animale
 ADMIS
 Pas de relevé de notes à demandé inscription en M2
 Pas de relevé de notes
 Demande inscription en M2
 Annuel



Procès verbal de l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique et du système LMD pour orientation vers le master « Protection des forêts »- Année universitaire 2021-2022

Ordre du jour : Orientation des étudiants issus du système classique et du système LMD vers le master Protection des forêts.

Le dimanche Trente un octobre deux mille vingt un (31/10/2021), la responsable de master protection des forêts a procédé à l'étude du dossier d'une étudiante issus du système LMD (Licence) dans le but de l'orienter vers la formation Master 1.

Les résultats de l'étude des dossiers :

Le nombre de place prévues dans le canevas du Master :25

Le nombre de places réservées aux étudiants externes : 20% du quota préalablement fixé ;

Le nombre de demandes issus du système classique et LMD reçues pour l'étude 01.

Après étude du dossier, le nombre et le nom des étudiants retenu pour le Master 1 protection des forêts sont indiqués dans le tableau ci - dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention + du diplôme+ université	Observation
01	FEKIR	NAOUEL	10,57	Licence Agronomie Foresterie	2019 UMMTO	Retenu en Master 1

La responsable du Master

Pr. Meddour-Sahar O.

Procès verbal de l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique pour leur orientation vers Master Productions Végétales- Année universitaire 2021-2022

Ordre du jour : Orientation des étudiants issus du système classique vers le Master Productions végétales.

Le mercredi vingt-sept octobre deux mille vingt-un (27/10/2021), le responsable du Master Productions végétales a procédé à l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique (ingénieurs agronomes) dans le but de les orienter vers la formation Master I ou Master II.

Les résultats de l'étude des dossiers :

- le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 20 ;
- le nombre d'étudiants du Master II : 26 ;
- le nombre de places réservées aux étudiants externes issus du système classique : 20 % du *quota* préalablement fixé (correspondant à 4 places pour chaque Master, I et II) ;
- le nombre de demandes d'étudiants issus du système classique reçues pour l'étude : 05.

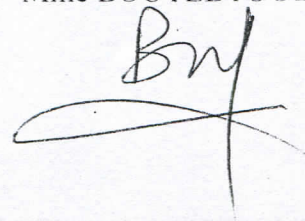
Après étude des dossiers, le nombre et le nom des étudiants retenus pour Master I et II Productions végétales sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention du diplôme + Université	Observation
01	MAZA	Tahar	13,29*	Ingénieur en agronomie – Protection des végétaux	2010 à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA)- El-Harrach	Retenu en Master I
02	KERROUCHE	Mohammed-Ettahir	11,01**	Ingénieur en agronomie - Production et amélioration des végétaux	2015 à l'Université Hadj LAKHDAR - BATNA	Retenu en Master II
03	TAÏB	Zohra	10,83*	Ingénieur en agronomie - Production végétale	2004 à l'UMMTO	Retenu en Master II
04	SEBKI	Mahdi	08,77*	Ingénieur en agronomie - Production et amélioration des végétaux	2010 à l'UMMTO	Retenu en Master II
05	IHDENE	Sofiane	?	Ingénieur en agronomie – Science des sols	2010 à l' ENSA - El-Harrach	Dossier incomplet

* Note de la moyenne du cursus universitaire = Moyenne des notes d'EMD de toutes les années d'études universitaires.

** Note de la moyenne du cursus universitaire mais les relevés de notes reçus ne permettent pas de différencier entre les moyennes d'EMD, de synthèse et de rattrapage.

Le responsable du Master Productions végétales
 Mme BOUTEBTOUB



**Procès verbal de l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique
établissement et hors établissement, anciens LMD établissement et hors établissement et
nouveaux LMD hors établissement pour leur orientation vers le Master Science du Sol**

Année universitaire 2021-2022

Ordre du jour : Orientation des étudiants issus du système classique établissement et hors établissement, anciens LMD établissement et hors établissement et nouveaux LMD hors établissement vers le Master Science du Sol.

L'an deux mille vingt et un et le jeudi 28 octobre (28/10/2021), la responsable du Master Science du Sol a procédé à l'étude des dossiers des étudiants issus des systèmes cités en objet pour les orienter vers la formation Master Science du Sol.

Les résultats de l'étude des dossiers :

- le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 15
- le nombre de places réservées aux étudiants externes issus du système classique ou autre : 20 % du quota préalablement fixé ;
- le nombre de demandes d'étudiants reçues pour l'étude : 02

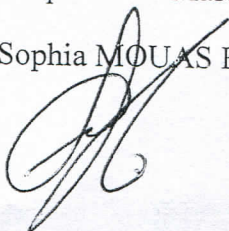
Après étude des dossiers et vérification des diplômes, le nombre et les noms des étudiants retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention Du diplôme + Université	Observation
1	BOUDHAR	Soumia	10.488	Ingéniorat en pédologie	2012 UMMTO	
2	IDHEN	Sofiane	07.68	Ingéniorat en Sciences du sol	2010 ENSA El Harrach	

- Les étudiants retenus sont :
- BOUDHAR Soumia
- IDHEN Sofiane

Responsable Master Science du sol

Sophia MOUAS BOURBIA



UMMTO

FAC. DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES

DEPARTEMENT DES SCIENCES AGRONOMIQUES

Année académique 2021-2022

**Pv d'acceptation d'une demande d'intégration d'un
diplôme du cycle classique vers le second cycle LMD**

Je soussignée, Fazia KROUCHI, responsable du master écologie forestière, atteste donner l'accord à la demande d'intégration de **TABET Nadia au M2 ECOLOGIE FORESTIERE.**

TABET Nadia née est le 125/08/1970 à Alger, a un diplôme d'ingénieur agronome, spécialité foresterie obtenu le 12 Juillet 1997 auprès de l'université mouloud MAMMERI de Tizi ouzou.

La demande de TABET est la seule reçue pour cette année académique par conséquent elle ne fait pas l'objet d'un classement selon les relevés de notes.

Fazia KROUCHI



Classement des étudiants du système classique ayant candidatés au Master « Production et Nutrition Animale ». Année universitaire 2021/2022

Tableau 1 : Candidats Ingénieurs Agronomes inscrits et classés

Nom & Prénom	1 année	2 année	3 année	4 année	5 année	Moyenne générale/20	Classement
OULKADI Tahar	10,8	10,15	10,4	10,34	13,2	10,98	

Tableau 2 : Candidats Docteurs Vétérinaires inscrits et classés

Nom & Prénom	1 année	2 année	3 année	4 année	5 année	Moyenne générale/20	Classement
SAIB Mourad	13,19	12,64	14,88	13,84	14,64	13,84	1
SI TAYEB Si Ali	13,87	13,46	13,78	13,15	14,48	13,75	2
HALIT Massilia	10,16	10,58	13,63	12,84	13,70	12,18	3
MAZEGHRANE Karim	11,92	11,63	11,67	11,40	13,97	12,12	4

Après étude des dossiers et classement des candidats, le comité pédagogique restreint a retenu les candidats suivants :

OULKADI Tahar (Ingénieur Agronome) pour Master II

SAIB Mourad (Docteur Vétérinaire) pour Master I

SI TAYEB Si Ali (Docteur Vétérinaire) pour Master I

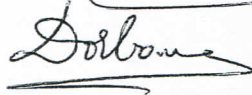
HALIT Massilia (Docteur Vétérinaire) pour Master I

MAZEGHRANE Karim (Docteur Vétérinaire) pour Master I

KADI Si Ammar :

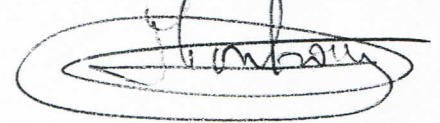


DORBANE Zahia :



Responsable du Master Production et Nutrition Animale

MOUHOUS Azeddine



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES

DEPARTEMENT DE BIOLOGIE

PV de délibération

Etaient Présents :

- M. Mohamed BOUKHEMZA
- Mme Nabila. BOUKHEMZA-ZEMMOURI
- Mme Aouaouche MOHAMED SAÏFIFER
- M. Kamal SIFER

Kamal SIFER
Responsable Master Parasitologie
FSBSA - U.M.M.T.O.

L'an deux mille vingt et un le sept du mois de novembre (07/11/2021) une réunion s'est tenue au niveau du laboratoire de parasitologie à dix heure du matin (10h00).

La réunion a porté sur l'étude des dossiers de sélection pour faire un Master dans la discipline. Il en ressort qu'une candidature est tout à fait conforme pour faire le Master

deux (M. YOUSFI Amine).
La réunion a été levée à dix heure trente.

L'étudiant retenu est:

- M YOUSFI Amine

Kamal SIFER
Responsable Master Parasitologie
FSBSA - U.M.M.T.O.

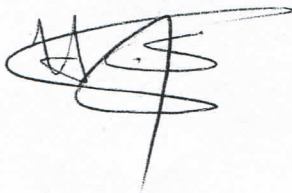
Procès verbal des candidats retenus pour des études en Master d'Ecologie Animale

Année universitaire 2021- 2022

Après étude des dossiers et après examen des différentes pièces présentées dans les dossiers des candidats ayant déposé leur demande au département, nous donnons un avis favorable à l'inscription du candidat **TEKLAL Abderrazak**, issu du système classique, spécialité Ecologie animale

Responsable du Master E.A.

Mme HAOUCHINE S.



Tizi Ouzou le 08 /11 / 2021

 Ahmed

Le Chef du Département
Biologie

Faculté Des Sciences Biologiques et Des Sciences Agronomiques
Département De Biochimie Microbiologie

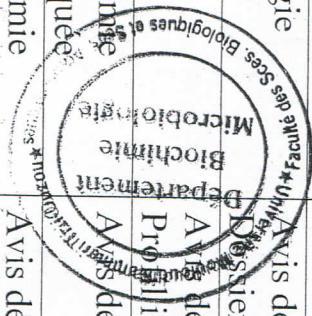


PV de réunion de traitement des dossiers de candidature du système classique

En date du 26 octobre 2021, au bureau du département à 9h30, s'est tenue une réunion de la commission du traitement de dossiers des candidats du système classique. Les résultats du traitement sont les suivantes :

Nom et prénom	Diplôme d'origine	Master demandé	Observation	Moyenne de classement
TERHA ZOHRA	DES Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Avis favorable	10.7575
AKHIMOUN	DES Biochimie	Microbiologie Appliquée	Avis favorable	10.69
NADIA	DES	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	-
MERAZZA	Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Dossier incomplet	-
RAOUYA	DES	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	-
SLIMANI	DES Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Dossier incomplet	-
KAHINA	DES	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	-
BENMOKHTAR	DES Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Dossier incomplet	-
NABILA	Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	-
AMROUCHE	Dentiste	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	-
YUVA		Appliquée	Profil inadéquat	-

BÉNAMARA SAIDA	DES Biologie et physiologie végétale	Biotechnologie et valorisation plantes	Avis défavorable Dossier incomplet	-
TIGHEDINE KAHINA	Docteur pharmacie	Biologie	Avis défavorable Dossier incomplet	-
BOURICHE ABDESSALAM	Dentiste	-	Avis défavorable Dossier incomplet	-
BOURKACHE KATIA	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis défavorable Dossier inadéquat	Moyenne inférieur à celle du classement des licences (11.85)
KANA FERROUDJA	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis défavorable	Moyenne inférieur à celle du classement des licences (11.85)
GUELLAL SORAYA NACIMA	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis défavorable	Moyenne inférieur à celle du classement des licences (11.85)
HADID RAMDANE	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis défavorable	Moyenne inférieur à celle du classement des licences (11.85)
DJEMAI AISSA	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis favorable	Moyenne 12.11, supérieur à celle du classement des licences (11.85)
CHABANE LOUIZA	Professeur d'enseignement secondaire (ENS KOUBA)	Biochimie Appliquée (Master 2)	Avis favorable-inscription en master 1	Moyenne 13.58, supérieur à celle du classement des licences (11.85)
LOUNI SAMIRA	Licence génétique	Biochimie Appliquée	Avis défavorable Dossier incomplet	-
HAMADI RACHIDA	DES Biochimie	Biochimie Appliquée	Avis défavorable Dossier incomplet	-
FORTAS ABDELBASSET	Dentiste	Biochimie Appliquée	Avis défavorable Profil inadéquat	-

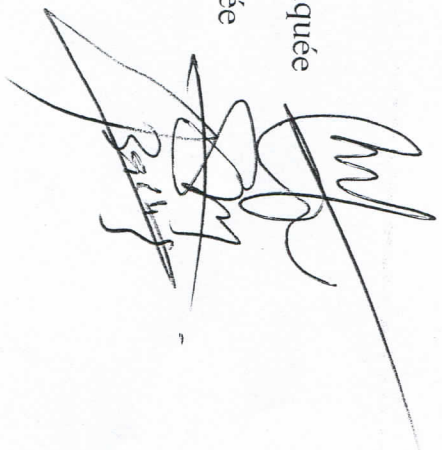


Présents à la réunion :

Mr HOUALI KARIM Responsable du Master Microbiologie Appliquée


Mme SENANI NASSIMA Responsable Master Biochimie Appliquée

Mr BARIZ KARIM Chef de département Biochimie-Microbiologie



La Séance fut levée à 10h20min.

Mr BARIZ KARIM
Chef de Département
Biochimie-Microbiologie



PV additif de la réunion de la commission de traitement des dossiers de candidature du système classique

En date du 16 novembre 2021, au bureau du département s'est déroulée une réunion du traitement des dossiers de candidature du système classique ayant compléter leurs dossiers. Les résultats sont les suivants :

Nom et prénom	Diplôme d'origine	Master demandé	Observation	Moyenne de classement
SELMANI KAHINA	DES de Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Avis favorable	11.39
BEN MOKHTAR NABILA	DES de Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Avis défavorable	9.91
MERAZGA RAOUYA	DES Microbiologie	Microbiologie Appliquée	Avis favorable	10.39
SELLAH TAMAZOUZI	Médecine dentaire	DES Microbiologie	Avis défavorable Profil inadéquat	-

Université Mouloud Mammeri, Algiers
 Faculté des Sciences Biologiques et Agronomiques
 Département Biochimie et Microbiologie
 M. M. MARTZ Kourim
 Secrétaire de Département Biochimie et Microbiologie

Procès verbal de classement et de rétention des candidats en master de Biologie et
Physiologie de la Reproduction dans le cadre des 20% de la capacité d'accueil prévus
par l'arrêté

L'an deux mille vingt un et le 07 du mois de Novembre a été établi le rapport d'étude des dossiers soumis (Système classique, anciens DES de notre établissement et les diplômés Docteurs vétérinaires hors de l'établissements) pour être retenus au master de « **Biologie et Physiologie de la Reproduction** » par le comité pédagogique dans le cadre des 20% de la capacité d'accueil prévus par l'arrêté.

Après examen et étude des dossiers soumis en ligne (plateforme PROGRESS) imprimés et remis par l'administration de la faculté.

En référence de l'arrêté n° 363 du 09 Juin 2014 relative à la candidature, affectation et l'inscription aux études de Master au titre de l'année universitaire 2021/2022. Il a été décidé de mentionner **un avis défavorable** pour les candidats suivants :

- **Bezai Selsabil** et **Yesguer Ouiza** pour raison de non-conformité des données transmises avec les documents joints ;
- **Ait Elhadj Hamama, Ait Mouhoub Yanis, Ben Saadi Kamélia, Saidani Meguedouda et Zidi Said** pour raison de manque de données sur le cursus universitaire (copie de diplôme et relevés de notes).

Il a été décidé de mentionner **un avis favorable** pour le seul candidat issu du système classique de notre établissement : **Oummad Yousef**, titulaire d'un DES en Biologie et Physiologie Animale et **retenu en Master 1**.

Concernant les autres candidats, il a été établi un classement avec **un avis favorable** pour les six premiers :

Nom et Prénom	Type de diplôme	Moy du BAC	Moy 1 ^{er} année	Moy 2 ^{eme} année	Moy 3 ^{eme} année	Moy 4 ^{eme} année	Moy 5 ^{eme} année	Moy du cursus	Observation
Sehad Lilia	Docteur Vétérinaire	13,72	14,84	14,59	14,5	14	15,12	14,46	Retenue en M2
Maghrici Aghilas	Docteur Vétérinaire	15,19	13,83	14,75	14,56	12,8	13,09	14,04	Retenu en M2
Keroui Ouarda	Docteur Vétérinaire	13,37	12,73	13,27	12,7	12,99	12,84	12,98	Retenue en M2
Aguerssif Latifa	Docteur Vétérinaire	12,98	13,22	13,07	13,59	11,72	12,24	12,80	Retenue en M2
Rabhi Ali	Docteur Vétérinaire	12,74	12,29	12,53	13,2	12,92	12,13	12,64	Retenue en M2
Harbi Katia	Docteur Vétérinaire	13,23	12,69	12,14	12,8	10,88	12,7	12,41	Retenue en M2
Bessad Rachida	Docteur Vétérinaire	12,73	10,71	11,68	10,36	10,01	11,27	11,13	Avis Défavorable
Ait Said Ali	Docteur Vétérinaire	11,57	11,32	12,29	10,27	10,26	10,54	11,04	Avis Défavorable
Bouzida Tassadit	Docteur Vétérinaire	12,92	7,5	9,75	10,38	10,85	11,14	10,42	Avis Défavorable

Responsable de spécialité

Biologie et Physiologie de la Reproduction

Dr Arezki Kheddache



Procès verbal additif de rétention des candidats en master de Biologie et
Physiologie de la Reproduction dans le cadre de notre convention de coopération avec
l'Institut des sciences vétérinaires de l'université de Blida 1

Dans le cadre de la convention de coopération signée le 07/01/2020 entre la **Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques** de Université Mouloud MAMMERRI de Tizi Ouzou et **l'Institut des Sciences Vétérinaires** de l'Université de Blida 1.

Après examen et étude des dossiers déposés au vice décanat chargée des études et des questions liées aux étudiants. Il a été décidé de mentionner un **avis favorable** à la demande de **Mr Boukais Abdelhamid**, Candidat issu du système classique, titulaire d'un diplôme de Médecin Vétérinaire de l'ENV d' Alger et il est retenu en Master 2 Biologie et Physiologie de la Reproduction. En effet le candidat a suivi les enseignements (Cours, travaux dirigés et pratiques) pour l'ensemble des matières enseignées en Semestre 1 du Master 2 de BPR depuis un mois avant la signature de ce PV.

Responsable de spécialité

Biologie et Physiologie de la Reproduction

Dr Arezki Kheddache



PJ : - Copie de la Convention cadre coopération

- Demande d'inscription
- Dossier complet de candidat

Procès verbal de l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique et du système LMD pour leur orientation vers le Master Eau et Environnement- Année universitaire 2021-2022

Ordre du jour : Orientation des étudiants issus du système classique et du système LMD vers le Master Eau Environnement.

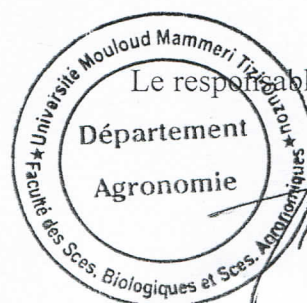
Le mercredi vingt-sept octobre deux mille vingt-un (27/10/2021), le responsable du Master Eau Environnement a procédé à l'étude des dossiers des étudiants issus du système classique (ingénieurs agronomes) et du système LMD (Licence) dans le but de les orienter vers la formation Master I ou Master II.

Les résultats de l'étude des dossiers :

- le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 25 ;
- le nombre de places réservées aux étudiants externes issus du système classique : 20% du quota préalablement fixé ;
- le nombre de demandes d'étudiants issus du système classique et du système LMD reçues pour l'étude.

Après étude des dossiers, le nombre et les noms des étudiants retenus pour Master I et II Eau et Environnement sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention du diplôme + Université	Observations
01	MAHAMADOU	Ibrahim Ousmane	12.85	Licence en agronomie- Sol et Eau	2021 à l'Université Mohamed Boudiaf-M'SILA	Retenu en Master I
02	BELKACEMI	Djamal	10.16	Licence en agronomie-Sol et eau	2021 à l'université Akli Mohand Oulhadj. Bouira	Retenu en Master I



Le responsable du Master Eau et Environnement

Mr SMAIL